

BOULEVARD DU DOCTEUR ROUX

Date de début des travaux : 2 mai 2023

Durée prévisionnelle des travaux : 2 mois

Nature des travaux et de l'aménagement :

La communauté urbaine du Grand Reims va entreprendre des **travaux de rénovation des conduites d'eau potable et d'assainissement sur le boulevard du Docteur Roux à partir du 2 mai prochain**, dans le cadre des futurs projets d'aménagement de voirie pour la rue Cognacq-Jay et le boulevard du Docteur Roux. Ces travaux sont prévus avant la rénovation des espaces publics de ces voies.

La rénovation de la voirie commencera ensuite par étapes en coordination avec les travaux principaux sur le site du Centre Hospitalier Universitaire de Reims.

Les arbres sur le boulevard du Docteur Roux seront conservés. Des informations supplémentaires seront communiquées ultérieurement pour préciser le calendrier et les phases des travaux.

Phasage des travaux :

Les travaux se dérouleront en deux phases :

- **Phase 1, à partir du 2 mai** : travaux sur le boulevard du Docteur Roux, entre la rue Cognacq-Jay et le pont SNCF à l'intersection de la rue Fernand Cerveaux
- **Phase 2, à partir de mi-juin jusque fin juin** : intervention sur le carrefour boulevard du Docteur Roux / rue Fernand Cerveaux

Les durées pourront être modulée en fonction de l'avancement des travaux.

Restriction de circulation et de stationnement :

Durant cette période de travaux, des restrictions de circulation seront mises en place, à savoir :

- Le stationnement sera interdit des deux côtés sur la voirie le temps des interventions,
- Le cheminement des piétons sera préservé sur les trottoirs,
- L'accessibilité des secours et des riverains est maintenue,
- Les travaux seront réalisés en voie fermée à la circulation générale, sauf riverains en fonction des possibilités techniques.

En phase 2, le carrefour formé avec le boulevard du Docteur Roux et la rue Fernand Cerveaux sera fermé à la circulation.

Les bus seront déviés dans les rues parallèles. Pour connaître l'arrêt le plus proche, reportez-vous aux informations de votre station habituelle de CITURA.

Collecte des déchets :

Durant l'opération, les collectes seront maintenues.

Les horaires de collectes pouvant être avancés pendant les travaux, il est demandé de sortir les bacs la veille du jour habituel de ramassage et de les retirer en dehors des jours de collecte.

TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE CHANTIER PROCHE DE CHEZ VOUS
03 26 77 78 79 - www.reims.fr/demarches-en-ligne

